

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 349

présenté par

M. Breton, M. Hetzel et M. Ravier

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« tenu »,

insérer les mots :

« , dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.